

## LA MOUETTE MELANOCEPHALE A NICHE EN VENDEE

par Pierre YESOU

La migration du printemps 1983 avait permis d'observer à maintes reprises des Mouettes mélano-céphales *Larus melanocephalus* sur les marais d'Olonne. Lorsque je faisais part de ces observations à Christian Erard, Directeur du Laboratoire d'Ornithologie au Muséum National d'Histoire Naturelle, celui-ci me répondait : "Ouvrez l'oeil dans les années à venir, cette Mouette peut s'installer un peu n'importe où pour nicher, pourvu qu'il y ait une colonie un tant soit peu attractive de Mouettes rieuses". Cette mise en garde allait s'avérer justifiée dès le printemps 1984.

### Le statut antérieur de l'espèce en Vendée

Selon Fournier (*in* Milbled & Apchain 1978), la Mouette mélano-céphale serait "régulière en petit nombre de juin à avril et peut-être toute l'année (estivage d'immatures)" en baie de l'Aiguillon. Malheureusement, fort peu de données précises viennent étayer ce commentaire (cf. ci-dessous la liste des mentions publiées) et les recherches effectuées par notre équipe tant à l'Aiguillon qu'à Arçay sont généralement restées vaines. Philippe J. Dubois a cependant noté quelques immatures en juin 1984 à la pointe de l'Aiguillon, et considère cette observation comme une incursion vers le nord des oiseaux estivant près de La Rochelle.

Les données concernant la migration post-nuptiale se résument à peu de chose : 2 adultes à Saint-Jean-de-Monts le 14.07.1960 et 1 au Gois le lendemain (Erard 1960), 1 adulte les 14 et 28.08.1977 à l'Aiguillon (*Gorgebleue* 2, 1978, s.p.), 1 immature à La Chaume/Les Sables d'Olonne le 26.11.1978 (*ibid.* 3, 1979, s.p.), 1 immature à La Chaume le 09.09.1980, 1 immature à Brétignolles le 20.09.1981, 1 adulte et 1 juvénile à Arçay le 19.09.1982 (*ibid.* 5, 1984, 32).

Les données hivernales sont encore plus rares : 1 individu très mazouté le 16.12.1972 à Sion-sur-Mer (*Héron du Pays Nantais*), 1 adulte aux Sables d'Olonne les 21 et 28.08.1983, 1 adulte et 1 oiseau de première année le 01.02.1983 (après une tempête en mer) et 1 adulte le 11.01.1984 dans les marais d'Olonne (O.N.C., inédit).

L'observation détaillée des groupes de mouettes rieuses *Larus ridibundus* sur les marais d'Olonne au cours des printemps 1983 et 1984 a par contre permis de mieux cerner l'évolution du passage pré-nuptial. Ces données sont présentées à la figure 1. L'âge des oiseaux a été déterminé selon les classes proposées par Grant (1982). Le passage des adultes et des sub-adultes (c.à.d. les oiseaux en plumage de seconde année) se déroule de la mi-mars à la dernière décade d'avril, et concerne avant tout des oiseaux isolés.

On note cependant un couple d'adultes paradant au sein d'un dortoir de Mouettes rieuses le 29.03.1984, observation qui restera sans suite. On remarquera que l'arrivée des futurs nicheurs au printemps 1984 est tardive par rapport aux dates de passage des oiseaux de ces classes d'âge. Le passage des immatures de première année est nettement plus tardif, et plus conséquent, que celui des oiseaux en âge de se reproduire. Il culmine en mai. A ces données printannières suivies, il faut ajouter celles obtenues par Beaudoin en baie de Bourgneuf (*in* Milbled & Apchain 1978) : 1 adulte fin mars 1968, 1 subadulte le 26.04.1975.

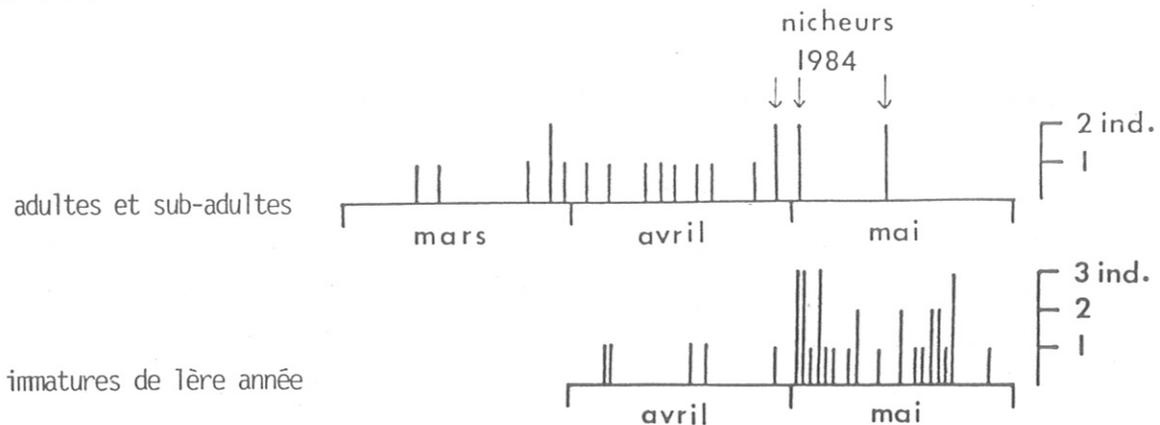


Figure 1 : Observations de Mouettes mélanocéphales sur les marais d'Olonne lors des migrations pré-nuptiales 1983 et 1984.

### Les cas de reproduction observés en 1984

Entre le 12 et le 27 avril, un oiseau de plumage de type "seconde année" est observé à plusieurs reprises au sein de la principale concentration de Mouettes rieuses nicheuses des marais d'Olonne, à l'extérieur de la réserve (site A).

A partir du 29 avril, un couple d'oiseaux de deuxième année se cantonne sur un îlot de la réserve (site B), à proximité de Mouettes rieuses nicheuses. Le 2 mai, ce couple est rejoint par un second (mâle adulte, femelle de seconde année). Les deux couples paradent, creusent des coupes de nids et ébauchent des apports de matériaux de construction. Le 3 mai, le couple immature a abandonné le site. Le second couple s'y maintient jusqu'au 6 mai.

Le 7 mai, ces deux couples sont retrouvés sur le site A. Ce déplacement s'explique sans doute par une plus forte attractivité des Mouettes rieuses en ce lieu : 80 à 90 couples, colonie dense, alors que seulement une douzaine de couples sont en phase d'installation sur le site B où, par ailleurs, l'agressivité des Avocettes *Recurvirostra avosetta* vis à vis des Mouettes est plus forte.

Le 16 mai, un troisième couple (mâle de seconde année, femelle adulte) s'installe sur le site A. Il s'agit vraisemblablement du couple de même composition dont Philippe J. Dubois avait noté les parades le 12 avril aux marais de la Guittière en Talmont-Saint-Hilaire (soit à 16 kilomètres à vol d'oiseau) et qui en disparut par la suite.

La reproduction de ces trois couples est résumée ci-après :

- . couple 1 : (deux ind. de seconde année) : début de ponte vers le 14 mai, couvaision assidue à partir du 16 ; l'éclosion doit se produire le 8 juin si on en juge par la fréquence nettement accrue des apports par le mâle à partir de cette date ; 3 poussins volètent le 19 juillet. Le suivi de ce couple, extrêmement bien camouflé dans la végétation, a été particulièrement difficile. Il semble, sans que l'on puisse totalement l'affirmer, que la femelle immature ait été remplacée par une adulte (observation du 13 juillet), ceci à partir d'une date inconnue. Ou bien s'agirait-il d'une participation de la femelle du couple 3 à l'élevage des jeunes, à partir du moment où elle a perdu les siens (cf. ci-dessous) ?
- . couple 2 : (mâle adulte, femelle de seconde année) : couvaision assidue à partir du 11 mai, éclosion le 5 juin de 2 poussins qui s'envolent le 18 ou le 19 juillet.
- . couple 3 : (mâle de seconde année, femelle adulte) : couvaision assidue à partir du 25 mai, éclosion de 2 poussins le 21 juin. Ces poussins disparaissent durant le week-end du 1er juillet : effet néfaste de ces deux jours d'orages ? prédation ?

### Quelques données sur la biologie

Les nids des couples 1 et 2 sont situés au sein même de la colonie de Mouettes rieuses, et sont bien camouflés par la végétation herbacée haute de 25 à 30 centimètres. Le couple 3, arrivé tardivement, s'installe en bordure de colonie et son nid, construit sur l'herbe à la limite de la vase nue, n'est pas camouflé.

Les dates de ponte correspondent à celles notées ailleurs : on peut observer des oeufs dès la seconde semaine de mai, et surtout après la mi-mai jusqu'à fin juin/début juillet (Johnson & Isermann 1971, Cramp & Simmons 1982). La durée de la couvaision (23, 25 et 26 jours) correspond à la fourchette "23-25 jours" mentionnée par Cramp & Simmons (1982). Le délai avant les premiers envois est par contre supérieur à 40 jours dans les deux cas, alors que selon ces mêmes auteurs les jeunes volent 35 à 40 jours après l'éclosion.

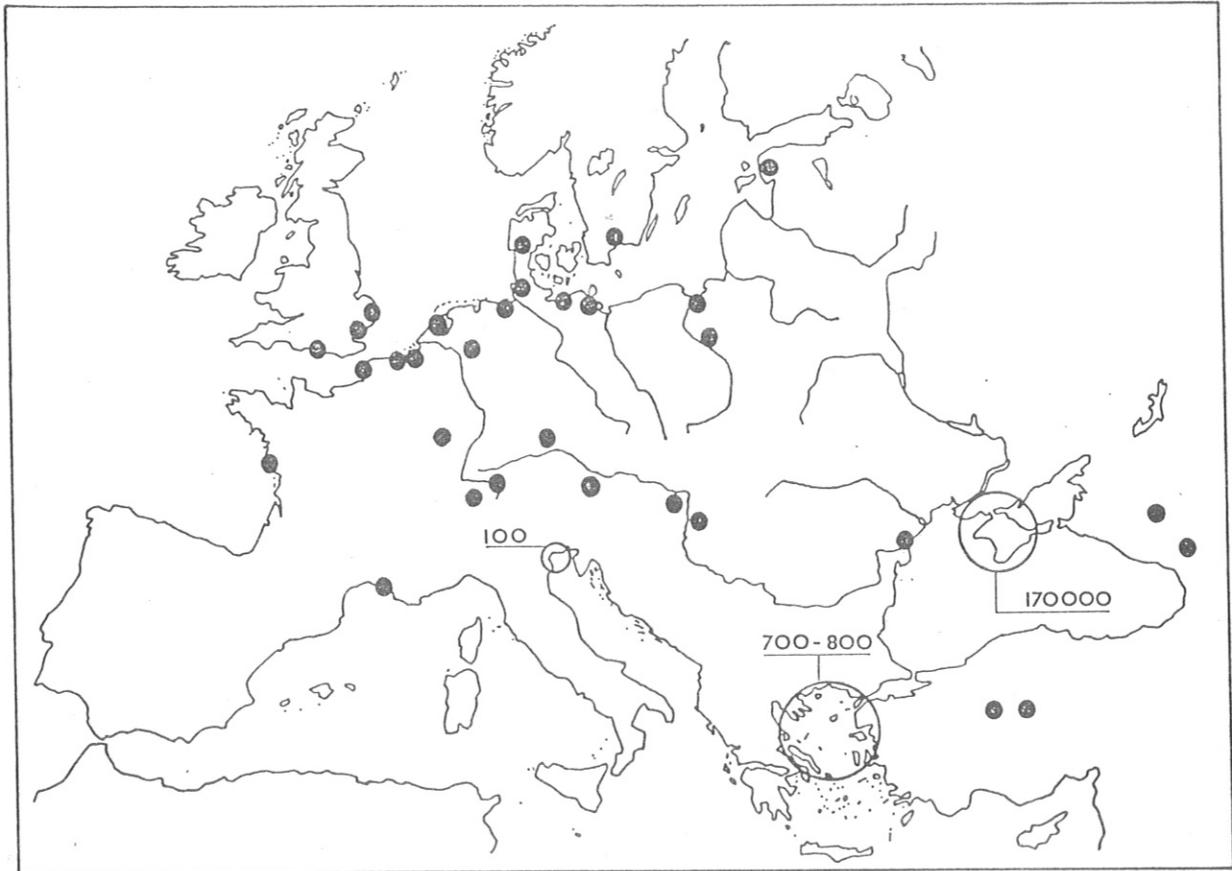
A quelques reprises les oiseaux sont observés moucheronnant au-dessus du marais (émergence de Diptères) en compagnie de Mouettes rieuses. On note aussi quelques allées et venues des adultes en direction du bocage lors du nourrissage des jeunes, ainsi qu'un individu chassant les Hanneçons au crépuscule sur la dune en bordure de la forêt d'Olonne. Mais l'essentiel de la nourriture est prélevée en mer (rôle important des rejets effectués par les chalutiers) comme en témoignent l'importance des va-et-vient en direction du port des Sables, et quelques observations directes au port et à ses abords. La dépendance vis à vis du milieu marin semble donc ici plus forte que ce qu'ont pu noter Isermann (1975, 1979) et Johnson & Isermann (1971) en période de reproduction en Camargue.

### Place de cette reproduction dans le contexte européen

La Mouette mélanocéphale niche essentiellement en Mer Noire, et la Méditerranée constitue le principal quartier d'hiver de l'espèce. Un certain nombre d'oiseaux migrent cependant vers le nord-ouest à l'automne, et rejoignent la Baltique et la Mer du Nord en suivant les vallées de plusieurs grands fleuves (carte 1). Un mouvement depuis la Mer du Nord jusqu'au Golfe de Gascogne, secteur d'hivernage secondaire, est régulièrement noté, ainsi qu'un cheminement inverse au printemps (voir Milbled & Apchain 1978, Thomas & Yésou 1980). Les observations en période migratoire en Vendée s'inscrivent dans ce schéma.

Il n'est pas certain que les oiseaux atteignant le nord de l'Europe retournent ensuite vers la Mer Noire. Certains n'y retournent manifestement pas et restent nicher en divers points de cet axe "grands fleuves d'Europe centrale/Baltique/Mer du Nord" (carte 1). La nidification en Vendée prolonge vers l'ouest ce chapelet d'installations au nord de l'aire principale de reproduction de l'espèce. Il s'agit d'ailleurs du site le plus occidental (46°33N, 1°48W) où ait niché la Mouette mélanocéphale.

En France, cette Mouette ne niche régulièrement qu'en Camargue, où le premier cas a été enregistré en 1965 ; jusqu'en 1980 l'effectif n'a pas dépassé 7 couples (Blondel & Isermann 1981), mais a atteint 13 couples en 1982 (Brit. Birds 76, 1983, 568). La reproduction a été notée à Merlimont, dans le Pas-de-Calais, à partir de 1976 (Milbled & Apchain 1978) mais il n'y a plus d'indice de reproduction en ce site depuis 1981 au moins (Héron 1982 (2), 24 ; 1984 (1), 45). Enfin, deux couples ont niché en Lorraine en 1984 (Jean François, com. pers.), ce qui clot la liste des points de nidification de la Mouette mélanocéphale dans notre pays.



Aire de reproduction de la Mouette mélanocéphale. Les principaux secteurs de reproduction sont entourés d'un cercle, et le nombre de couples est précisé. Les sites de nidification occasionnelle ou régulière en dehors de l'aire principale sont indiqués par des points. Les principaux fleuves permettant le passage de la Mer Noire vers la Baltique et la mer du Nord sont cartographiés. (d'après Milbled & Apchain 1978, Cramp & Simmons 1982 ; rubriques Europeans News et Rare breeding Birds in British Birds, Chronique ornithologique Romande in Nos oiseaux ; J. François, com. pers.).

## Conclusion

Situé sur un terrain privé à proximité immédiate de la réserve de Chanteloup, le groupe d'îlots qui constitue maintenant la limite occidentale absolue de l'aire de reproduction de la Mouette mélanocéphale est intéressant à d'autres égards. Il accueille 10 à 12 % de l'importante colonie d'Avocettes nichant sur le marais. Il héberge la principale concentration de Mouettes rieuses nichant sur le littoral atlantique au sud de la Bretagne. Il intéresse également les botanistes en constituant la limite nord continentale d'un iris rare d'origine méditerranéenne, *Iris spuria* (des Abbayes *et al.* 1971 ; une station insulaire plus septentrionale est connue de Noirmoutier : J.J. Blanchon et P.J. Dubois, com. pers.).

Ces diverses constatations font qu'il est éminemment souhaitable que la pérennité de ce site puisse être préservée.

Il m'est agréable de remercier Michel Fouquet, Olivier Girard et Bertrand Trolliet qui ont participé au suivi de la reproduction sur les marais d'Olonne, ainsi que Jean-Jacques Blanchon, Philippe J. Dubois et Jean François pour les informations qu'ils m'ont communiquées.

## Références

des Abbayes, J., G. Claustres, R. Corillon et P. Dupont (1971). Flore et Végétation du Massif Armoricaïn  
Tome 1 : Flore vasculaire. Saint-Brieuc : P.U.B.

Blondel, J. et P. Isermann (1981). Guide des oiseaux de Camargue. Neuchâtel & Paris : Delachaux  
& Niestlé.

Cramp, S. et K.E.L. Simmons (1982). Birds of the Western Palearctic, 3. Oxford : O.U.P.

Erard, Ch. (1960). Notes ornithologiques de Vendée. Alauda 28, 305-309.

Grant, P.J. (1982). Gulls : a guide to identification. Calton : Poyser.

Isermann, P. (1975). Contribution à l'écologie et à la biologie de reproduction de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*). Nos oiseaux 33, 66-73.

Isermann, P. (1979). Le partage des biotopes de Camargue par les Laridés nicheurs. Oiseau et R.f.O.  
49, 91-103.

Johnson, A. et P. Isermann (1971). La nidification et le passage de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) en Camargue. Alauda 309, 105-111.

Milbled, T. et C. Apchain (1978). Nidification et migration de la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) sur le littoral du nord de la France. Alauda 46, 235-256.

Thomas, A. et P. Yésou (1980). La Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) en Bretagne.  
Ar Vran 9, 11-20.

Pierre Yésou  
Réserve O.N.C. Champclou  
85340 L'ILE D'OLONNE